

ardêche





















# OFFRE DE STAGES

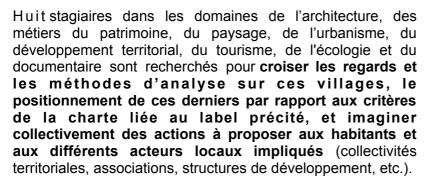
# Chargé(e) de mission Urbanisme

# **VILLAB 2020**

Laboratoire d'idées sur la démarche et les territoires des « Villages de Caractère d'Ardèche » ®

#### STRUCTURE D'ACCUEIL

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique du département de l'Ardèche, l'Université Grenoble Alpes (ComUE), et le soutien du programme Leader Ardèche 3 ont mis en place un dispositif innovant pour stimuler la créativité dans les « Villages de Caractère de l'Ardèche ».







#### CONTEXTE

La démarche « Villages de caractère d'Ardèche », portée par l'Agence de Développement touristique de l'Ardèche, a une vingtaine d'années.

Aujourd'hui, vingt villages bénéficient de ce label dont la charte intègre des critères de valorisation des patrimoines et d'accueil-animation.

Cette charte a été renouvelée en 2016. Elle est aujourd'hui le principal élément de référence pour l'obtention et le renouvellement du label pour les villages.

Au-delà de la structuration d'une offre touristique qualitative, l'opération « Villages de caractère d'Ardèche » se veut aussi constituer une démarche de progrès et d'innovation sociale tout autant que territoriale dans les domaines de la valorisation patrimoniale, de l'architecture, de l'urbanisme

et du développement territorial et touristique.

La démarche « Villages de caractère » mobilise de nombreux partenaires qui ont l'objectif d'améliorer continuellement la dynamique collective et de soutenir la capacité d'innovation des villages. Aussi, sur une période de trois ans (2018-2020), les principaux acteurs (les Communes, intercommunalités et Offices de Tourisme, l'Agence de Développement Touristique, le CAUE, l'Université Grenoble Alpes, les Syndicats mixte Parc naturel régional des monts d'Ardèche, Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais méridional, les acteurs du Leader Ardèche3, le Département de l'Ardèche...) ont souhaité mettre un place un laboratoire pluridisciplinaire de projets (intitulé « vilLAB de caractère ») afin de rechercher une expertise qui permette de porter :

- un regard extérieur à l'Ardèche,
- un regard pluridisciplinaire qui amène une diversité dans les points de vue,
- un regard neuf issu des nouvelles générations,
- un regard exprimé « in situ » qui privilégie les interactions avec les acteurs/habitants,
- un regard pédagogique et interactif mobilisant les habitants (associations, public scolaire, etc.).
- un regard prospectif qui propose des pistes d'amélioration concrètes,
- un regard innovant sur la valorisation des ressources locales.

Ce croisement de regards permettra de proposer des pistes de développement pour les « Villages de caractère d'Ardèche » à travers notamment : la gestion, la valorisation et la préservation des patrimoines (bâtis et non bâtis), l'aménagement durable, les enjeux et outils de prospective territoriale, la pratique touristique des territoires, le lien social et intergénérationnel, les mobilités, l'économie des ressources, l'innovation architecturale, urbanistique et paysagère,...

Au sein de ce laboratoire, des étudiants sont mobilisés chaque année sur des stages longs (quatre mois) dans une dynamique collective pluridisciplinaire.

Pour l'année universitaire 2019-2020, trois villages sont pressentis pour accueillir le VILLAB : **Balazuc, Labeaume, Vogüe.** 

#### **CADRE ET OBJECTIF DU STAGE**

Les huit stagiaires sont membres d'une équipe-projet. Ils collaborent tout au long de la mission et s'engagent dans une démarche collective.

Des professionnels du CAUE et de l'ADT seront les personnes-référentes des étudiants et les accompagneront tout au long du stage. Ils définiront le cadrage de la démarche-projet et contribueront aux échanges méthodologiques tout au long du processus, faciliteront la connaissance des villages et de leurs acteurs, veilleront aux aspects logistiques et matériels.

Un soutien universitaire de proximité est prévu à travers la mobilisation de membres de l'équipe enseignante du CERMOSEM (antenne ardéchoise de l'Université Grenoble-Alpes).

### **MISSIONS**

- Chaque stagiaire, dans sa discipline respective, contribuera à établir un diagnostic des villages au regard de la charte « Villages de caractère ».
- Il devra être en mesure de formuler des éléments d'analyse spécifiques à son champ de connaissance en fonction d'une méthodologie à proposer (compétences spécifiques, outils propres à chaque discipline, analyse comparative des différents villages étudiés, analyse de type SWOT/AFOM, etc.).
- Les stagiaires auront à partager leurs diagnostics pour aboutir à un document synthétique et collectif. Cette synthèse aura aussi vocation à éclairer sur les particularités/spécificités

- de chaque village.
- De ce travail interdisciplinaire devront émerger des points de convergence sur la proposition d'actions prioritaires à engager dans les villages.
- Les stagiaires articuleront leurs compétences et leur créativité pour proposer, ensemble, les modalités de mise en œuvre opérationnelle de ces actions.
- La démarche nécessitera une interaction forte avec les acteurs locaux, les habitants et les visiteurs qui seront associés aux différentes étapes. Les approches participatives seront à privilégier (enquête, atelier, réunion-débat, actions éphémères dans l'espace, restitution collaborative...).

## PROFILS / COMPETENCES SOUHAITÉES

- Formation supérieure, minimum Master 1 et au-delà dans les domaines suivants : architecture, patrimoine architectural, paysage, urbanisme (dont règlementaire), développement territorial, économie/tourisme, écologie, documentaire.
- Intérêt pour une immersion en milieu rural ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Autonomie, esprit d'initiative;
- Qualités relationnelles, facilité du contact avec tout type de public ;
- Maîtrise des outils de représentation graphique (pour les profils architecte, patrimoine, paysagiste, urbaniste a minima) ;
- permis de conduire catégorie B apprécié.

# CONDITIONS

- Indemnisation de stage : règlement en vigueur et frais de déplacement dans le cadre du stage ;
- Hébergement pris en charge par les structures d'accueil (colocation des stagiaires prévue);
- Période de stage : 2ème quinzaine de mars 2020 / 1ère quinzaine de juillet 2020 ;
- Lieu du stage: les stagiaires seront encadrés par le CAUE 07 et l'ADT 07. Un espace de travail collaboratif sera mis à leur disposition dans l'un des villages pour la réalisation de sessions de travail collectif et d'ateliers avec les tuteurs, encadrants et parties-prenantes du projet dans les différentes structures précitées.

## **CONTACT ET MODALITES DE CANDIDATURE**

Pour candidater à l'offre de stage et pour obtenir des informations complémentaires sur les missions :

Fabrice DI RUSSO
Directeur
CAUE de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie - BP 101
07001 PRIVAS Cedex
caue-07@wanadoo.fr
0475643604
www.caue07.fr

CV, lettre de motivation et portfolio à envoyer par mail ou courrier avant le 3 janvier 2020.